

# Existe-t-il une conscience verte au niveau européen ?

**Julien Damon**

Professeur associé à Sciences Po et conseiller scientifique  
de l'École nationale supérieure de sécurité sociale (En3s)

*La préoccupation environnementale – diversement mais profondément ancrée dans les États-membres de l'Union européenne – est une idée aux racines européennes. En termes de politiques et d'investissements publics, l'Europe affiche les plus grandes ambitions.*

**L**Europe tient une place singulière et joue un rôle particulier au sujet de l'environnement. Précurseurs à certains égards, les Européens sont, en moyenne, souvent plus préoccupés par les questions écologiques et davantage investis que le reste du monde. À la pointe de la conscience écologique, les institutions européennes se veulent fer de lance de la lutte contre le changement climatique. Elles se donnent un rôle majeur à jouer pour intensifier la mobilisation mondiale en faveur d'une transition écologique compatible avec des exigences démocratiques et sociales.

C'est en Europe que les principaux penseurs de la matière ont observé, alerté, proposé. C'est d'Europe que proviennent les militants les plus connus de la cause, la dernière en date étant la jeune Suédoise Greta

Thunberg. C'est notamment en Europe que les partis politiques écologistes ont connu les plus grands succès. C'est en Europe qu'ont été inventés et promus les systèmes de discussions et protocoles internationaux. C'est dans des villes européennes, certes sous égide onusienne, qu'ont été lancées les conférences mondiales sur le climat – à Genève en 1979 – et les conférences des parties – la première Cop à Berlin en 1995 –, et signés certains des accords les plus marquants, comme celui de Paris en 2015, lors de la Cop 21. C'est encore en Europe que se trouve le siège du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), à Genève, dans les locaux de l'organisation météorologique mondiale.

Au-delà des institutions et des localisations, l'Europe se distingue par son positionnement stratégique et sa diplomatie qui mettent en avant les questions écologiques, notamment

face à des déterminations politiques moins marquées, voire l'absence de capacités ou de volontés réelles de réaction dans d'autres zones géopolitiques. Concrètement, les Européens tirent parti de leur niveau de développement, comme de leur modèle ancien d'urbanisation, pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, limiter l'étalement urbain, innover et investir dans une construction, des aménagements et des mobilités moins énergivores.

De leur côté, les villes européennes (Londres, Stockholm, Hanovre, Copenhague) ont elles-mêmes été pionnières, au tournant du millénaire, pour des plans énergie-climat avec des ambitions élevées de type neutralité carbone ou zéro plastique à l'horizon 2050. Elles sont, certaines depuis très longtemps, investies dans la révision des voiries afin de soutenir le développement du vélo. Au-delà des questions proprement urbaines, les territoires européens innovent pour la séquestration carbone, des productions agricoles plus « bio » et un recours accru à des énergies renouvelables. En somme : il n'y a pas uniquement le tri des déchets effectué par certains, mais une dissémination, dans toutes les catégories de la société et dans tous les territoires, d'un souci affirmé pour l'environnement.

### Une pensée à dominance européenne

La démarche écologique puise une bonne partie de ses origines chez les penseurs européens. Elle trouve ses racines chez le philosophe français Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), mais également chez l'écrivain américain Henry-David Thoreau (1817-1862), tous les deux férus de l'expérience naturelle. Elle prend toute sa puissance avec le prospectiviste français Bertrand de Jouvenel (1903-1987) qui estime nécessaire



L'activiste suédoise Greta Thunberg le 20 septembre 2019 à New York pendant la grève mondiale pour le climat

© EDUARDO MUNOZ ALVAREZ/AP/SIPA

l'affirmation d'une « conscience écologique » à côté de la conscience sociale, et avec le biologiste américain Garrett Hardin (1915-2003), célèbre pour sa mise en évidence de la tragédie des biens communs (phénomène collectif de surexploitation d'une ressource). Si les experts et militants viennent de tous les continents, c'est tout de même l'Europe qui est la plus représentée (pour plus de détails, voir notamment l'ouvrage de Dominique Bourg et Augustin Fragnière, *La pensée écologique, une anthologie*, Paris, PUF, janvier 2014).

Sur le plan académique, le « principe responsabilité », mis en avant par l'Allemand Hans Jonas dès 1979 (*Le principe responsabilité*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1990) ou, sur le volet de la mobilisation internationale, l'idée même de développement durable,

**La séquestration carbone désigne le stockage à long terme du CO<sub>2</sub> hors de l'atmosphère (dans la biomasse, sous terre, dans les océans, etc.).**

née en 1987 à l'occasion d'un rapport d'une commission onusienne présidée par la première ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland, renforce encore cette influence européenne. Certes, le célèbre rapport du club de Rome sur les limites de la croissance (1972) avait été rédigé par des chercheurs américains du Massachusetts Institute of Technology (MIT), mais il s'inspirait volontiers de travaux européens et plus généralement occidentaux menés dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'ambition de ces démarches, face à une crise écologique planétaire qui se profilait et que certains prophétisaient, était bien de contribuer à des prises de conscience. Celles-ci, en retour, ont été particulièrement prononcées en Europe.

## Que pensent les Européens ?

Concernant le sujet environnemental, comme le montrent les enquêtes et données du Pew Research Center – un centre de recherche américain fournissant des statistiques et des informations sociales avec siège à Washington, D.C. –, l'Europe se place au deuxième rang derrière l'Amérique latine en ce qui concerne la préoccupation générale (Pew Research Center, *Spring 2017, Global attitudes survey*). Si parmi les grandes menaces mondiales, les questions liées au terrorisme figurent en tête des inquiétudes, il n'en demeure pas moins que c'est au sein de l'Union européenne (UE) que se trouvent les pays aux populations les plus préoccupées par le changement climatique. Ainsi, dans une enquête de 2018 (Pew Research Center, *Spring 2018, Global attitudes survey*), Espagne, France, Suède, Pays-Bas et Allemagne rejoignent des pays latino-américains (Chili ou Argentine), des pays africains (Kenya, Tanzanie) et des pays asiatiques (Japon, Vietnam) dans le groupe des nations dont les populations considèrent majoritairement que



Hans Jonas, historien et philosophe allemand, auteur de l'essai *Le principe responsabilité* dans lequel il évoque l'idée de responsabilité par rapport au futur ainsi que les droits des générations à venir

© ISOLDE OHLBAUM/  
LAIF-REA

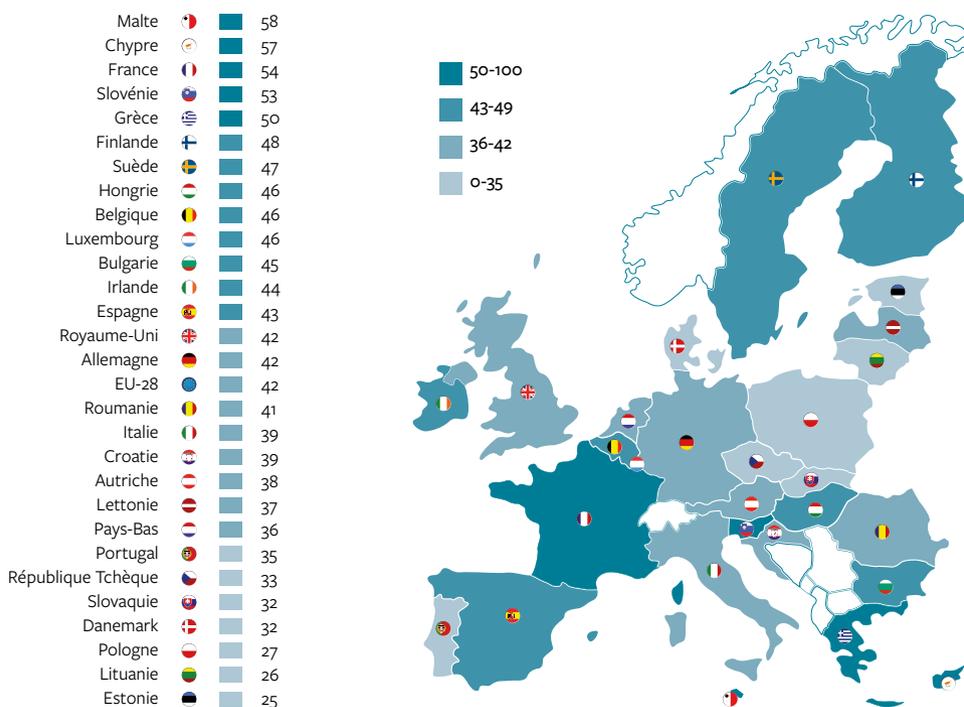
le changement climatique est une menace majeure pour leur nation.

Dans une autre enquête menée en 2015, (Pew Research Center, *Spring 2015, Global attitudes survey*), apparaissent des blocs géopolitiques, une Amérique latine et une Afrique rassemblant des populations en moyenne plus inquiètes par le changement climatique (74 % des habitants d'Amérique latine, 61 % des Africains, 54 % des Européens). Les Latino-Américains (77 %) se classent au premier rang de ceux qui pensent que le changement climatique a déjà un impact négatif sur les gens, les Européens se situant au deuxième rang (60 %), devant les Africains (52 %).

Le point important à avoir à l'esprit au sujet des opinions à l'égard de l'environnement est la présence, au sein de l'UE, des pays les

**Le Club de Rome** est un groupe de réflexion international qui réunit des scientifiques, des fonctionnaires nationaux et internationaux ainsi que des industriels, préoccupés des problèmes auxquels doivent faire face tous les pays de la planète.

« Le changement climatique est entièrement dû à l'homme »  
(% de personnes en accord avec cette affirmation)



Source : Eurobaromètre, n° 479, novembre 2018.

<https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/ResultDoc/download/DocumentKy/85651>

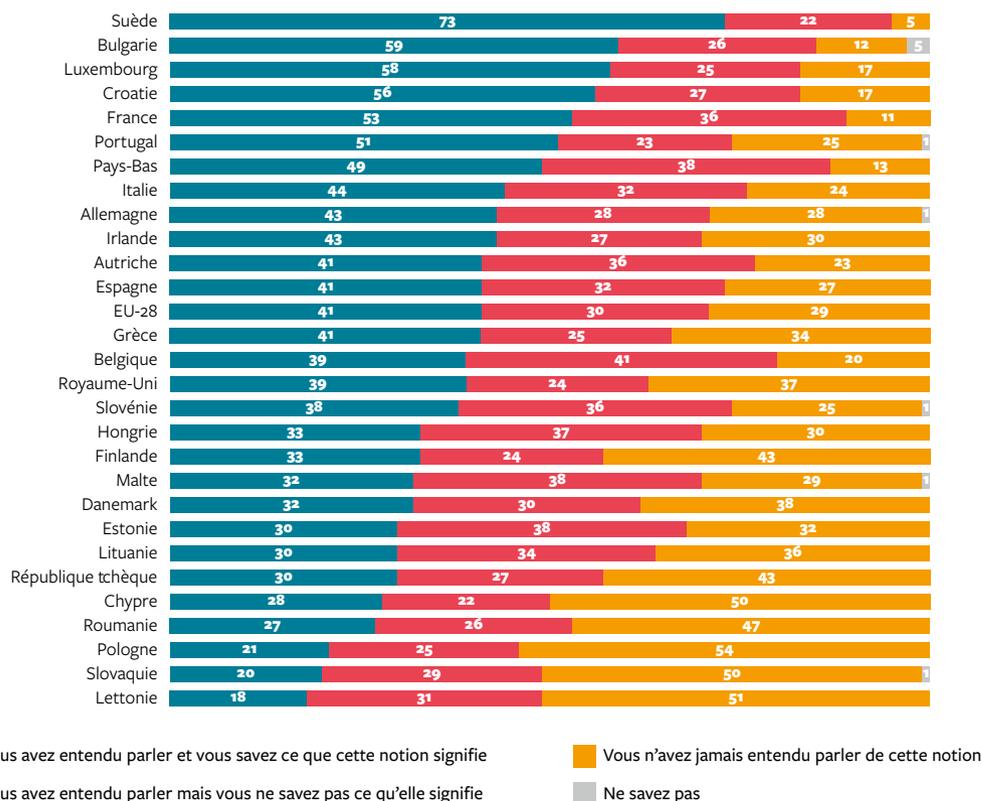
plus allants en la matière. L'enquête du Pew Research Center du printemps 2018 (*op. cit.*) montre ainsi clairement – au-delà de la diversité européenne – la présence forte de pays européens de premier plan (France, Espagne, Allemagne, Italie), parmi les nations les plus concernées.

De surcroît, sur le plan des évolutions des opinions, c'est, sur la période 2013-2018, dans les pays européens soumis à l'enquête que le sujet du changement climatique a le plus progressé dans la hiérarchie des problèmes à

traiter. L'hétérogénéité européenne n'en reste pas moins un trait essentiel, car certains pays, notamment du côté de l'ex-bloc soviétique, n'accordent pas cette question le même degré de priorité en termes d'action publique.

Quand on entre dans le détail, au niveau intra-européen, c'est également la diversité qui prévaut. Si plus de huit Européens sur dix (de 84 % en Roumanie à 99 % en Suède) pensent que l'activité humaine a un impact sur le changement climatique, cette homogénéité européenne s'efface lorsqu'il s'agit de savoir

## Avez-vous entendu parler de la notion de « biodiversité » ? (en %)



Source : Eurobaromètre, n° 481, mai 2019.

si le changement climatique est entièrement dû à l'activité humaine. Plus de la moitié des Maltais, des Chypriotes ou des Français adhèrent à cette opinion, contre le quart des Polonais, des Litvaniens ou des Estoniens (Eurobaromètre, n° 479, novembre 2018).

Enfin, si la conscience verte existe bien dans les esprits, à l'échelle européenne, ceci n'implique pas les mêmes niveaux de connaissance et de mobilisation au sein des États-membres. Ainsi, 95 % des Suédois ou 89 % des Français ont-ils déjà entendu parler de « biodiversité »

(qu'ils sachent ou non ce que cela signifie). Ce n'est le cas que d'une minorité des Polonais, des Slovaques ou des Lettons (Eurobaromètre, n° 481, mai 2019).

### Le vote écologique

Ces opinions européennes se sont ainsi manifestées lors des élections au Parlement européen de 2019. En remportant un siège sur dix, les écologistes sont passés de 52 députés pour la législature précédente à 74 sur les 751 sièges au total. Même s'ils n'ont jamais

eu autant de représentants, les courants écologistes sont représentés au Parlement européen depuis les deuxièmes élections européennes au suffrage universel direct, en 1984. L'écologie politique constitue une force et une influence majeures à Strasbourg et à Bruxelles, mais pas dans tous les pays. En 2019, avec près de 21 % des voix lors des élections européennes, les verts sont arrivés en deuxième position en Allemagne et ont remporté à eux seuls 21 sièges. Ils ont également progressé en Irlande (15 %) et en France (13,5 %). Ils se situent toujours à des niveaux élevés au Danemark (13 %) ou en Suède (11,5 %), mais sont inexistantes ou insignifiants dans d'autres pays comme la Grèce, la Hongrie ou la Slovaquie.

Ce sujet des opinions européennes en matière d'environnement peut ainsi se résumer en trois points : une priorité globale affirmée, une préoccupation directe relativement moins marquée que dans les pays plus immédiatement affectés (comme en Afrique ou en Amérique latine), et, enfin, une diversité intra-européenne qui demeure. Il n'y a donc pas d'opinion européenne verte homogène, mais un mouvement d'envergure qui accorde toujours davantage d'importance à ces questions qui, sans toucher directement les États-membres, les concernent globalement. Il s'ensuit un ensemble de dispositions et d'ambitions contenues dans des stratégies européennes particulièrement volontaristes.

### Une ambition européenne

L'écologie est pour l'Europe l'une de ses priorités stratégiques, le climat et l'environnement étant même ses priorités absolues. La stratégie de Lisbonne était l'axe majeur de politique économique et de développement de l'UE entre 2000 et 2010. Décidée au Conseil européen de



Cliché extrait de la série *Paper forest* que le photographe italien Francesco Alesi consacre à la disparition des forêts naturelles en Suède

© F. ALES/ PARALLELOZERO-REA

Lisbonne de mars 2000, par les quinze États membres d'alors, elle fixait un objectif ambitieux consistant à faire de l'UE « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010 ». L'environnement n'y était pas explicitement très présent, mais le Conseil européen de Göteborg de 2001 lui a ajouté une dimension environnementale.

Cette stratégie de Lisbonne, aux résultats percutés par la crise économique de 2007-2008, a été remplacée par la stratégie UE 2020 (pour Union européenne à l'horizon 2020, [ec.europa.eu/eu2020/pdf/](http://ec.europa.eu/eu2020/pdf/)). En juin 2010, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union ont adopté un nouveau plan stratégique pour les

dix ans à venir. La nouvelle stratégie prolonge la précédente avec une ambition générale : développer une croissance « intelligente, durable et inclusive », accompagnée d'un haut niveau d'emploi, de productivité et de cohésion sociale. Elle repose sur cinq objectifs à atteindre d'ici 2020 en matière d'emploi, de recherche, d'éducation, de réduction de la pauvreté, d'énergie et de climat.

“

## L'Europe fait du climat et de l'écologie ses priorités absolues

Les quatre premiers portent sur les questions sociales et économiques : porter à 75 % le taux d'emploi des travailleurs entre 20 et 64 ans, porter à 3 % du produit intérieur brut (PIB) le niveau des investissements publics et privés dans la recherche et développement, réduire la pauvreté de 25 %, améliorer le niveau d'éducation en réduisant le décrochage scolaire à moins de 10 % et en portant à 40 % la proportion des 30-34 ans disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur. En

matière d'environnement – cinquième objectif chiffré – l'Europe a affirmé des visées très élevées, parmi les plus ambitieuses du monde, sous le titre « 20-20-20 ». Précisément, il s'agit, à l'horizon 2020, d'avoir réduit les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport au niveau de 1990, d'avoir fait passer à 20 % la part d'énergie renouvelable, et d'avoir augmenté de 20 % l'efficacité énergétique. Cette dernière cible s'est transformée en objectif de réduction de la consommation d'énergie, exprimée en millions de tonnes équivalent pétrole. Quoique l'on pense des fondements et des évolutions de ces stratégies européennes, elles permettent d'abord un suivi par des données. Ces dernières accompagnent les communications et discussions en ces matières, avec des progrès objectivables.

Pour les suites de la stratégie UE 2020, de nouveaux objectifs ont été adoptés dès octobre 2014 par les institutions européennes. Le « cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 » prévoit ainsi déjà des cibles et des objectifs clés à l'échelle de l'UE pour la période 2021-2030 : réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % (par rapport aux niveaux de 1990), porter la part des énergies renouvelables à au moins 32 %, améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 32,5 %.

	2008	2010	2015	2017	CIBLE
Émission de gaz à effet de serre (par rapport à 1990)	91 %	86 %	78 %	78 %	80 %
Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie	11 %	13 %	17 %	18 %	20 %
Consommation d'énergie primaire (millions de tonnes équivalent pétrole)	1 697	1 660	1 537	1 562	1 483
Consommation d'énergie finale (millions de tonnes équivalent pétrole)	1 180	1 163	1 088	1 123	1 086

◀ Les ambitions et indicateurs «verts» de la stratégie UE 2020

Source : Indicateurs Europe 2020, Eurostat ([ec.europa.eu/eurostat/fr/web/europe-2020-indicators/europe-2020-strategy/headline-indicators-scoreboard](http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/europe-2020-indicators/europe-2020-strategy/headline-indicators-scoreboard)).



Les propositions pour la politique de cohésion à venir, sur la période 2021-2027, doivent permettre, selon la Commission, d'accélérer la réalisation des objectifs européens en matière de climat et d'énergie. Avec des accents très volontaires, il s'agit de réaliser une transition, dite énergétique ou plus globalement écologique, contribuant à la modernisation de l'économie européenne. La politique de cohésion s'oriente ainsi de plus en plus vers le financement de sources et d'infrastructures d'énergies renouvelables, en tenant compte du fait que l'abandon progressif de secteurs traditionnels, comme le charbon, a un coût social. La politique de cohésion vise donc à soutenir les régions et les villes pour développer des solutions efficaces et les accompagner dans le passage d'un système à un autre.

Ces ambitions et ces actions accompagnent une situation environnementale déjà plutôt favorable. Ainsi, l'Union est-elle composée des pays les mieux évalués. En effet, les nations européennes se distinguent très nettement et très favorablement quand il s'agit de mesurer l'efficacité des politiques environnementales. L'université de Yale calcule, de la sorte, un indice de performance environnementale (IPE), pour 180 pays, classés en fonction de 24 critères environnementaux : qualité de l'air et des eaux, préservation des ressources naturelles animales, végétales et minérales, préservation de la biodiversité, etc. Ces critères sont eux-mêmes rangés dans deux objectifs principaux de politique environnementale : santé environnementale et vitalité de l'écosystème. La Suisse arrive en tête, suivie de la France, du Danemark et de Malte. Au classement, en 2018, 14 États-membres de l'UE comptent parmi les 20 premiers. Et l'on pourrait y ajouter la Suisse, l'Islande et la Norvège pour arriver à 17 pays européens parmi les 20 premiers ([epi.envirocenter.yale.edu/](http://epi.envirocenter.yale.edu/)).

C'est peu dire que l'Europe, au moins à travers ce classement, campe au plus haut du palmarès en ce qui concerne la qualité de l'environnement et la qualité des politiques environnementales.

“

***Les nations européennes se distinguent très favorablement quand il s'agit de mesurer l'efficacité des politiques environnementales***

Il existe donc une conscience verte européenne. Une forte conscience avec des dégradés de vert selon la diversité des États-membres. Le grand sujet pour l'avenir est celui des modes de vie. En 1992, le président Bush avait déclaré que le mode de vie américain n'était « *pas négociable* » et il ne semble pas que les autres présidents aient vraiment changé d'avis. Du côté des pays en développement, et notamment des géants démographiques devenus des géants économiques, il est implicite que c'est l'atteinte de modes de vie à l'américaine qui ne serait pas négociable. Du côté de l'UE, ouverte à la fois à l'adaptation et à la préservation d'un mode de vie européen, la négociation est toujours ouverte. #

# Le climat dans tous ses états

OBSERVATOIRE NATIONAL  
SUR LES EFFETS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



Retrouvez tous les rapports en accès gratuit  
sur [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)



Formats numériques (PDF et e-pub)  
En accès gratuit sur  
[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

## Les dernières parutions de l'ONERC

- › Les événements météorologiques extrêmes dans un contexte de changement climatique
- › Vers un second plan d'adaptation au changement climatique pour la France  
Enjeux et recommandations
- › L'arbre et la forêt à l'épreuve du climat qui change
- › Adaptation au changement climatique
- › Le littoral dans le contexte du changement climatique